

SIGNALISATION TEMPORAIRE DES CHANTIERS : MISE EN PLACE

■ Objectifs opérationnels

Définir l'objectif de la signalisation et la réglementation applicable
Identifier les différents panneaux de signalisation et leur mise en œuvre
Mettre en place la signalisation temporaire correspondante

■ Public Concerné

Intervenants sur chaussées ou à proximité pour la mise en œuvre de la signalisation temporaire.

🕒 Durée

7.00 Heures 1 Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Signalisation temporaire

Familles de panneaux et leurs principales caractéristiques

Positionnement des panneaux

Pose et dépose de la signalisation

Principes fondamentaux de mise en œuvre et les grandes familles de situations

Démarches administratives préalables (arrêté de circulation ou de voirie, Déclaration de Travaux (DT),

Déclaration d'intention de Commencement de Travaux (DICT), etc.)

Milieu rural ou urbain

Signalisation de jour et de nuit

Routes bidirectionnelles et chaussées séparées

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application et de partages d'expériences.
Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié est ingénieur HSE ou Coordonnateur SPS.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette formation fait l'objet d'une auto-évaluation des acquis et des compétences sur la base de QCM.
Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du

traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 700.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Chef de Projets formation

Tél. : 0130852104
Mail : formation@groupeginger.com